



Vœu 1 :

Les représentants des fédérations syndicales, FNEC FP-FO 40, FSU 40 et UNSA-Éducation 40 du Comité Social d'Administration Spécial Départemental des Landes du 14 novembre 2024 demandent l'abandon des mesures annoncées par le gouvernement, dans le cadre du budget 2025, relatives à l'indemnisation du Congé de Maladie Ordinaire pour les fonctionnaires et agents contractuels de l'Éducation Nationale, à savoir : 3 jours de carence au lieu de 1 seul, maintien du salaire non plus à 100% mais à 90 %.

A cela, s'ajouterait au moins une nouvelle journée travaillée gratuitement.

La FNEC FP-FO 40, la FSU 40 et UNSA-Éducation 40 demandent l'abandon de ce projet.

Voté à l'unanimité

Vœu 2 :

Les représentants des fédérations syndicales, FNEC FP-FO 40, FSU 40 et UNSA-Éducation 40 du Comité Social d'Administration Spécial Départemental des Landes du 14 novembre 2024 ne demandent ni des amendements de la loi 2023 des retraites Macron-Borne, ni sa renégociation, mais son abrogation pure et simple.

Voté à l'unanimité